



PÔLE DOMICILE  
18-17-79-88  
SISDAD de NIORT  
Associatif de Diversité (79)



# Fiche d'inscription – dispositif de répit

Date de création : 8 nov. 2023

Date de modification : Version initiale

Date de diffusion : 8 Nov. 2023

Rédacteur(s) : Dispositif de répit

Vérifié par : Direction

Approuvé par : Qualificienne

NOM/Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Age : .....

Nom et adresse de l'établissement accueillant l'enfant (Exemple IME de NIORT, SESSAD GPA.....) :

.....  
.....

## REPRESENTANTS LEGAUX :

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....

.....

N° tél : .....

E-mail : .....

**ACCOMPAGNEMENT PAR L'ASE :**  OUI

NON

Si oui, préciser les coordonnées du référent ASE :

NOM/Prénom : .....

N° tél : .....

E-mail : .....

Le calendrier du dispositif de répit programme certains week-ends et périodes de vacances dédiés au public présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Mon enfant présente des TSA :  OUI

NON

Tournez la page



Je souhaite inscrire mon enfant suivant le calendrier ci-dessous :

<b>PERIODE DU 31 AOUT AU 13 OCTOBRE 2024</b>	
Enfants ne présentant pas de TSA (IME, ITEP...)	Enfants présentant des TSA
<input type="checkbox"/> Week-end du 31 août et 1 septembre 2024 en <b>(Externat)</b>	<input type="checkbox"/> Week-end du 5 et 6 Octobre 2024 <b>(Internat)</b>
<input type="checkbox"/> Week-end du 7 et 8 septembre 2024 en <b>(Externat)</b>	
<input type="checkbox"/> Week-end du 14 et 15 septembre 2024 en <b>(Externat)</b>	
<input type="checkbox"/> Week-end du 21 et 22 septembre 2024 en <b>(Internat)</b>	
<input type="checkbox"/> Week-end du 28 et 29 septembre 2024 en <b>(Externat)</b>	
<input type="checkbox"/> Week-end du 12 et 13 octobre 2024 en <b>(Externat)</b>	

Votre demande d'inscription sera étudiée par les professionnels du dispositif de répit puis sera soumise à la prochaine commission d'admission.

Le Coordonnateur vous contactera pour vous informer du résultat.

➔ Les transports ne sont pas à la charge du dispositif de répit. Les établissements et services médicosociaux peuvent dans le cadre habituel de leurs tournées prendre en charge ce transport. Dans le cas contraire, les transports seront à la charge de la famille.

Fiche à transmettre **au plus tard le 3 Juillet 2024** au Bureau des entrées de l'IME « Le Logis de Villaine », par mail, à l'adresse suivante : [i.metais@imevillaine.fr](mailto:i.metais@imevillaine.fr)

En cas de besoin d'informations supplémentaires, veuillez trouver, ci-joint, la plaquette de présentation du dispositif de répit, le calendrier général sur l'année 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IME « Le Logis de Villaine » au 05-49-76-13-34.

La demande est complétée par : .....

Signature du (des) représentant(s) légal(ux)

En cas d'impossibilité de signature du représentant légal, **le demandeur atteste avoir obtenu l'accord du représentant légal** :     OUI                       NON